

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 7

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

La prochaine assemblée des présidents aura lieu les 20 et 21 octobre

Dans sa séance du 29 août, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé que la Conférence d'automne des présidents de section aurait lieu les samedi et dimanche 20 et 21 octobre à Berne. Deux séances plénières se tiendront, le samedi, dès 20 heures, et le dimanche après-midi; la matinée du dimanche sera consacrée aux discussions des différents groupes de travail. Ceux-ci auront pour thèmes la collecte de mai 1956/1957, le service de transfusion sanguine, les cours de soins au foyer et les aides bénévoles de la Croix-Rouge.

DANS NOS SECTIONS

Le D^r Hans Kälin-Sulzer a été nommé président de la section schwyzoise de la Croix-Rouge suisse en remplacement du D^r Annen, qui s'est retiré.

Les 80 ans du docteur André Patry

Le docteur André Patry, médecin oculiste à Genève, a fêté ses 80 ans le 14 septembre. Nous sommes heureux de présenter nos meilleurs vœux à l'occasion de ce bel anniversaire au docteur Patry. A côté d'une magnifique activité professionnelle et de son constant dévouement à l'hôpital Rotschild, le docteur André Patry s'intéressa pendant beaucoup d'années à la Croix-Rouge, à la Croix-Rouge de la Jeunesse notamment, dont il fut un des plus actifs protagonistes. Le docteur André Patry fut appelé à siéger au comité de la section genevoise en 1929. Il assumait dès l'année suivante la présidence du comité de patronage de la Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse aux côtés de M^{me} Grange et de M. A. Malche. Il appartint au comité de la Croix-Rouge genevoise jusqu'en 1949.

AIDE A DES SINISTRES EN SUISSE

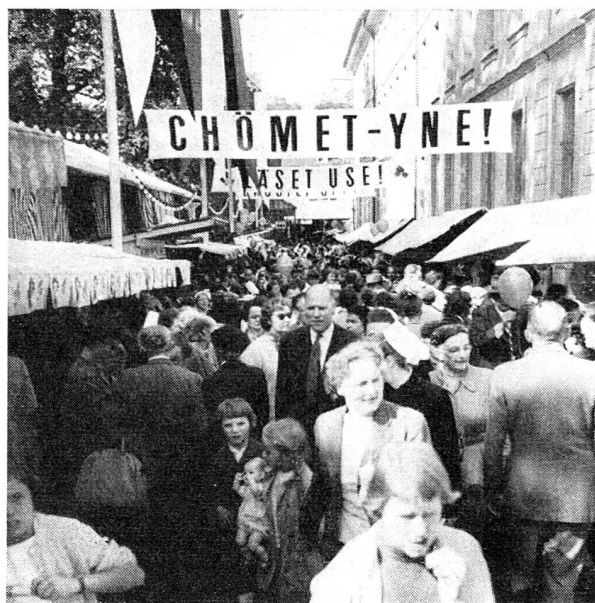
Au début d'août, la Croix-Rouge suisse a apporté son aide aux victimes de deux incendies survenus à Walchwil, dans le canton de Zoug, et à Belmont près d'Yverdon, habillant de neuf les 13 enfants de la famille sinistrée de Walchwil et fournissant des lits.

AIDE A DES SINISTRES ETRANGERS

En juillet, la Confédération avait remis à la Croix-Rouge suisse la somme de 10000 francs pour lui permettre d'envoyer d'urgence des vêtements aux victimes des dernières inondations survenues en Iran. Notre société a immédiatement fait parvenir à la société du Lion et du Soleil Rouges, à Téhéran: 118 pullovers d'enfants, 125 vestes, 241 paires de pantalons et 275 chemises pour garçons et 150 paires de pantalons pour hommes.

LA COLLECTE ET LE BAZAR DU LINDENHOF

La collecte organisée en faveur des nouveaux bâtiments du Lindenhof, à Berne, a rapporté jusqu'ici la somme de 1 100 000 francs. Il y a lieu d'ajouter encore à ce montant environ 200 000 francs représentant la recette du marché et du bazar organisés à Berne au début de septembre et de diverses autres manifestations.



Le marché-bazar organisé à Berne à l'Hôpital des Bourgeois les 1 et 2 septembre en faveur du Lindenhof a remporté un magnifique succès. (Photo H. Tschirren.)

SECOURS AUX ENFANTS

Distribution de lits en Suisse

100 lits complets ont à nouveau été distribués au mois d'août à des enfants nécessiteux de chez nous, dans le cadre de notre action de parrainages en faveur d'enfants suisses.

Des enfants suisses asthmatiques en Allemagne

La Croix-Rouge allemande de Basse-Saxe a invité à nouveau, cette année, en remerciement de l'aide apportée par la Suisse à des enfants allemands, dix enfants suisses de faible santé, au bord de la mer du Nord. Cinq fillettes, autant de garçons, pour la plupart asthmatiques, sont partis le 14 septembre pour Langeoog, une île de Frise orientale. Ils rentreront le 18 octobre.

Les enfants grecs ont regagné leur pays

Les deux dakotas de l'armée hellénique, l'« Hermès » et le « Zeus », qui avaient amené, voici trois mois, les enfants grecs dont l'état de santé demandait un séjour en préventorium, sont revenus à Cointrin le 2 octobre chercher leurs jeunes passagers. Ils ont repris leur vol vers Athènes le 3 octobre à 8 h 30 en emmenant les 53 enfants grecs à qui leur séjour dans les Alpes avait fait un bien étonnant. Fortifiés, avec des joues manifiques, nos petits hôtes étaient presque méconnaissables pour qui les avait vus à leur arrivée. Trente-six d'entre eux avaient été placés au préventorium « Beau-Soleil », à Gstaad, où ils étaient les hôtes de la Croix-Rouge suisse. La Croix-Rouge genevoise s'est occupée de leur accueil à Genève et de leur embarquement à bord des deux avions mis à disposition par le Gouvernement hellénique.

Des vêtements chauds pour les enfants de la Grèce du nord

Le 16 août, partait de notre dépôt de Wabern, près Berne, un wagon chargé de matériel destiné à la province de Kozani, en Macédoine. La valeur des marchandises se montait à 26 530 francs. Il y avait: 40 machines à coudre, 593 paires de pantalons de skis, 1000 couvertures de laine, 159 cols de parrainages individuels portant le nom de l'enfant auxquels ils étaient destinés et qui contenaient: des écheveaux de laine, de la flanellette, du tissu pour jupes ou pantalons, des draps, de la cretonne, un « dufflecoat » et une couverture de laine, il y avait encore 2 sacs de tricots, 9 sacs de layette usagée ainsi que des tableaux pour faciliter l'enseignement des cours de Samaritains.

Un préventorium suisse va s'ouvrir en Macédoine

La Croix-Rouge suisse va ouvrir incessamment à Mikrokastro, en Macédoine également, un préventorium qu'elle installera et exploitera pendant deux ans et demi. Les frais de cette entreprise seront, par moitié, couverts par les fonds de la Confédération, mis à notre disposition par l'Œuvre suisse d'Aide à l'Europe et par nos propres réserves. Le Gouvernement hellénique a accepté de prendre ensuite à sa charge l'exploitation de l'établissement, où seront reçus et soignés des enfants de la région de Kozani, Florina et Kastoria, région dans laquelle n'existe encore aucun préventorium.

Retour d'enfants réfugiés

Une centaine d'enfants réfugiés en Styrie et en Haute-Autriche, qui ont passé trois mois dans des familles suisses, ont regagné l'Autriche le 26 septembre.

De nouveaux convois annoncés

D'autres groupes de petits réfugiés particulièrement nécessiteux, âgés de 6 à 12 ans, venant d'Allemagne et d'Autriche sont attendus encore ces prochains mois. Des enfants de Bavière arriveront en Suisse à fin octobre, des enfants du Sleswig-Holstein à mi-novembre. Tous ont un urgent besoin, tant moral que physique, d'un changement d'air, de vie et de milieu; le séjour qu'ils pourront faire chez nous apportera aussi un grand soulagement à leurs familles qui, pour la plupart, vivent dans des conditions très difficiles.

L'aide aux réfugiés âgés en Autriche

Les collaborateurs du Secours aux enfants qui se rendent périodiquement en Autriche pour y préparer nos diverses actions de secours, s'étaient rendu compte, au cours de l'année dernière déjà, de la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouvent, dans ce pays, les vieillards réfugiés. La plupart ne peuvent plus travailler et n'ont d'autre ressource que leurs pensions de réfugiés, pension qui est à peine suffisante pour leur entretien et bien trop modeste pour leur permettre le moindre achat de première nécessité. Aussi, le service du Secours aux enfants a-t-il demandé récemment aux personnes qui avaient souscrit un parrainage en faveur d'un enfant autrichien si elles voulaient bien qu'à l'avenir une partie tout au moins de leurs dons soit réservée à l'aide aux vieux réfugiés spécialement nécessiteux. La majorité des réponses reçues sont affirmatives, ce qui nous permettra de réserver une partie de notre aide à cette nouvelle activité et de secourir également la vieillesse.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Cours de soins au foyer pour les maîtresses vaudoises d'enseignement ménager

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a demandé à la Croix-Rouge de la Jeunesse d'organiser, à l'intention des maîtresses d'écoles ménagères, des cours de soins au foyer. Ces cours ont commencé en septembre.

Echanges d'albums scolaires

D'une série d'albums exécutés par des groupes de « juniors » vaudois, citons entre autres excellents travaux l'album que l'école primaire de Saubraz (classe de M. Berseith) destine à une école belge: cartes et graphiques comparant la Suisse et la Belgique, citations de C.-F. Ramuz, dessins de fleurs originaux, annexe du journal de la classe, « La coccinelle », voilà un excellent document. Trois bons albums aussi qui viennent d'Yverdon: dans celui envoyé par la « Prim'sup. », classe de M. Renaud, et qui ira au Japon, on a pris plaisir à retrouver des dessins qui rappelaient fort le style de ceux qui ornaient jadis tel journal de bataillon d'une unité frontière. Les albums des classes de MM. Sermet et Jacquard, pour la Belgique, étaient bien réalisés également. L'école de La Chaux, classe de M. Lugeon, envoie en France un album où l'on voit la figure sympathique du syndic du village, et les épisodes de « la pêche au « tatso » dans le Veyron ». Villars-sur-Yens, classe de

M. Golay, primaire supérieure, s'est donné la peine de faire pour une classe de juniors allemands un album où tous les textes sont écrits en français et en allemand.

Un autre album présenté avec beaucoup de goût, celui de la 2^e primaire supérieure de Vevey, classe de M. Buttex, adressé à un groupe belge.

Pour la Belgique aussi, le groupe des « Castors » à Donneloye a confectionné un album donnant une bonne image de notre pays. Deux cahiers annexes sont consacrés plus particulièrement aux villages d'où viennent les « Castors », avec leurs armoiries. De bonnes photos, vivantes, de la section dans ses activités diverses, une carte où l'on a souligné « les routes que nous suivons chaque matin pour venir en classe ».

Notons également l'album que les « juniors » de Vuillerens ont fait à l'intention d'une école de l'Iran, les textes, les aquarelles illustrant tant le visage de la Suisse que les aspects d'un village vaudois témoignaient du goût des élèves, et du talent de leur maître.

Du Vully, l'école de Vallamand envoie au collège d'Otauhuhu, en Nouvelle-Zélande, un album d'une présentation originale et fort agréable à parcourir.

Empruntons à un album réalisé par la 5^e classe du collège de la Promenade, à Payerne, et destiné à des « juniors » du Canada, cette ravissante description de la cité broyarde:

« Je suis une petite ville située au bord d'une rivière, La Broye. Mes maisons abritent six mille habitants.

DES « JUNIORS » ROMANDS AU CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONAL DE ROME

Nous avons annoncé brièvement que quatre jeunes Romands, deux jeunes filles et deux jeunes garçons, âgés de 17 à 19 ans, avaient participé avec un « leader » au Centre international rassemblant à Rome, pour dix jours, à l'invitation de la Croix-Rouge italienne, des membres des Croix-Rouges de la Jeunesse d'une quinzaine de pays. Nous pensons intéressants pour nos lecteurs de reproduire les principaux passages de l'entretien qu'un des jeunes participants, vaudois, âgé de 18 ans, Claude C. a eu avec un instituteur:

— Quel accueil avez-vous trouvé au Centre d'études de Rome? — Le soir de mon arrivée, j'étais très anxieux. Je me demandais l'accueil que nous réserveraient les autres délégations... Cette anxiété disparut dès les présentations. J'ai été immédiatement entouré d'un tourbillon de sympathie, de camaraderie, de gaieté... D'un pays où l'on considère volontiers les étrangers en touristes et non en frères, je reste très ému de cette première expérience. L'ambiance fraternelle du Centre m'a fait sortir du « Y'en a point comme nous » et m'a ouvert l'esprit vers une meilleure compréhension des étrangers.

— Que saviez-vous de la Croix-Rouge avant de participer au Centre?

— A vrai dire, pas grand-chose. Quelques vagues connaissances historiques, deux noms, Solferino et Dunant. Je savais que la Croix-Rouge faisait des collectes, entretenait des écoles d'infirmières, vendait des insignes... J'avais vaguement entendu parler de classes qui échangeaient des albums. Voilà à quoi se résument mes connaissances avant d'arriver chez notre « leader », M. Joost, le 23 juillet, pour préparer notre départ. Immédiatement, nous avons été mis « dans le bain »: conférences, projections, tableau montrant l'organisation de la Croix-Rouge, confection d'albums, photos, explications, discussions, réception de camarades américains, nous avons fait tout cela à Begnins pendant les trois jours qui ont précédé notre départ pour Rome. Et c'est sur cette courte expérience et sur nos capacités de raisonnement que nous avons tablé pour mener à bien notre tâche à Rome, avec la lourde responsabilité d'y faire rayonner le nom de Suisse!

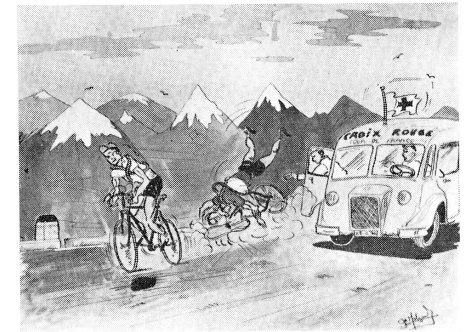
— Qu'avez-vous appris au Centre de Rome? — Il serait difficile d'énumérer tout ce que j'ai appris au Centre. Je dirai seulement ce qui m'a le plus frappé:

a) J'ai pu comparer aux nôtres les idées et les actes de mes camarades étrangers. J'ai constaté que nous sommes tous différents, et pourtant tous semblables par le désir de se rendre joyeusement utiles.

b) J'ai appris à comprendre les autres, à les aider, à les aimer. Ce mot « Les autres », qui se prononce souvent avec une nuance de mépris dans la voix, a pris pour moi une toute autre signification. Il a grandi et a dépassé ce « Moi » qui accaparait toutes mes pensées, et il est devenu mon idéal.

— Quel parti pensez-vous tirer de cette expérience? — Je veux essayer de communiquer à mes camarades d'études cet idéal de la Croix-Rouge de la Jeunesse, et, quand je serai instituteur, je pourrai faire du bon travail d'entraide et d'amour dans tout ce qui concerne ma profession. Je serai très heureux de diriger une classe et un groupe de « juniors » d'après les principes de la Croix-Rouge. En conclusion, je me donne personnellement ce mot d'ordre, tiré de mes expériences au Centre d'études de Rome: **Penser d'abord aux autres!**

Notre Croix-Rouge de la Jeunesse, qui a eu une si grande et utile activité au lendemain de la première guerre mondiale, à Genève notamment et à l'appel de Mme Marguerite Grange et de ses collaborateurs de la première heure, se retrouve aujourd'hui, après un long sommeil, avec une tâche considérable devant elle. Nos « juniors » sont neufs comme sont neufs leurs cadres. Et leur tâche certes est difficile quand ils se trouvent à l'étranger en compagnie de camarades appartenant à des Croix-Rouges de la Jeunesse dont l'expérience, depuis trente ans, est certes infiniment plus riche que la nôtre. Mais nous leur faisons confiance, et l'entretien que nous venons de reproduire montre assurément que nous n'avons pas tort.



La Croix-Rouge au « Tour de France », aquarelle illustrant un album des « juniors » du Havre.

Suis-je vieille ou jeune? L'un et l'autre. Je possède un très ancien couvent; mais les religieux l'ont déserté depuis longtemps; les jeux des collégiens ont remplacé les médiations des moines. J'ai une vieille église de mille ans: l'Abbatiale. Autrefois, j'étais la résidence d'une douce reine. Des murs et des tours me protégeaient contre les pillards; mais en grandissant, j'ai fait éclater ma ceinture de pierre, et il ne m'en reste que des lambeaux...

» Je ne vis pas isolée. Je suis au milieu d'une famille de villages. Ils me nourrissent. Deux fois par semaine, ils m'apportent leurs légumes, leurs fruits, leurs volailles, ils apportent leur blé à mon moulin, leur lait à mes laiteries, leurs feuilles de tabac à mes fabriques de cigares. Moi, je les habille, je les chausse, je les soigne, je répare leurs machines, je construis leurs maisons; je leur rends mille services, petits ou grands...»

Le même album comprenait toute une suite de petites compositions charmantes, notamment celle consacrée par une fillette à « Ma poupée ».

Des albums d'Haïti pour des « juniors » romands

Cinq albums sont parvenus de Gonaïves, de Port-au-Prince, de Jérémie — patrie du général Dumas — ou de Cap haïtien à l'intention de groupes de « juniors » romands. Albums originaux et qui révéleront à nos écoliers la vie et les paysages de la république noire d'Haïti. Et l'histoire des pittoresques héros nationaux, de l'empereur Jean-Jacques Dessalines à Henri-Christophe, roi du Nord et de l'Artibonite, et des généraux Toussaint Louverture et Pétion à l'empereur Soulouque. Ils y trouveront aussi des renseignements sur le pite, ce textile extrait d'une sorte de yucca, le coton, le café, le maïs et les bananes et leurs cultures, et des échantillons de maints produits locaux.

Et un album du Havre

Du Havre, le Collège technique de jeunes filles adresse à l'école primaire de Monblesson un album remarquable, contenant une série de plans montrant le développement au cours de l'histoire du Havre et de son port, et de très amusantes compositions illustrant les activités multiples de la Croix-Rouge havraise ainsi que la vie et l'activité du Collège.



Le retour de six légionnaires rapatriés du Viet-Nam.
(Photo Service de presse de l'Aéroport de Cointrin.)

Grâce à l'intervention de la Croix-Rouge...

SIX LEGIONNAIRES SUISSES RAPATRIÉS DU VIET-NAM POPULAIRE

Six Suisses engagés dans la Légion étrangère et qui après avoir participé aux campagnes d'Extrême-Orient s'étaient rendus aux Nord-Vietnamiens ont été rapatriés le 5 septembre. Ils ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport de Cointrin par les soins de la Croix-Rouge genevoise. Ils arrivaient directement de Hanoi. Deux d'entre eux qui avaient encore des parents en Suisse ont pu retrouver leur famille, la Croix-Rouge suisse s'est occupée de loger les autres en attendant qu'ils aient du travail en Suisse. C'est par l'intermédiaire d'un délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Extrême-Orient et de la Légation de Suisse à Pékin que les six anciens légionnaires, qui n'avaient pas revu leur pays depuis plus de dix ans, ont pu être libérés et rapatriés.

SERVICES SANITAIRES VOLONTAIRES

Cours d'entraînement dans les trains sanitaires

61 membres des colonnes croix-rouge détachés dans les trains sanitaires, ont suivi, du 13 au 18 août, à Interlaken, un cours d'introduction en vue de se familiariser avec le montage, le démontage et le fonctionnement des trains sanitaires.

Les colonnes croix-rouge 71 et 83 ont effectué, respectivement du 30 août au 8 septembre et du 3 au 8 septembre, des exercices obligatoires à Grindelwald et au Horgenberg.

La colonne croix-rouge 81 a assuré, du 4 au 9 septembre, à Losone, le service sanitaire organisé à l'occasion de la réunion des sous-officiers suisses; ce service tint lieu d'exercice obligatoire.

L'exercice obligatoire de la colonne croix-rouge 24 a eu lieu du 11 au 15 septembre dans le Bölchengebiet, tandis que les colonnes 51 - 54 (Fribourg, Genève, Neuchâtel et Jura) ont effectué leur cours de complément du 17 au 29 septembre, avec les troupes du 3^e corps d'armée.

Visites sanitaires au recrutement des détachements

A la demande du médecin en chef de la Croix-Rouge et avec l'autorisation du Département militaire fédéral, des visites sanitaires de recrutement sont organisées

dorénavant à l'intention de toutes les femmes faisant partie des formations croix-rouge, qui, jusqu'ici n'étaient incorporées qu'à titre provisoire. Déclarées aptes au service, elles sont, à l'issue de ces visites, attribuées définitivement à leur unité.

Station de recherches de Savatan

Une assistante en radiologie, faisant partie d'un groupe de spécialistes des secours sanitaires volontaires, a, du 8 au 29 septembre, fonctionné avec son unité à la station de recherches de Savatan.

Des infirmières aux manœuvres du 4^e corps d'armée

Dix-sept infirmières incorporées dans les secours sanitaires volontaires prendront part, du 29 octobre au 19 novembre, au cours de répétition du 4^e corps d'armée.

Le recrutement des nouvelles infirmières

Les visites sanitaires de recrutement suivantes organisées au cours de ces trois derniers mois dans des écoles d'infirmières, ont réuni 309 candidates:

Hôpital Ste-Anna, Lucerne	37	infirmières
Hôpital de district, Bienne	35	»
Engeried, Berne	34	»
Lindenhof, Berne	27	»
St-Gall	30	»
Aarau	28	»
Hanz	19	»
Ecole d'infirmières, Zurich	43	»
La Source, Lausanne	35	»
Le Bon Secours, Genève	21	»

LES VACANCES «ÉCHANGE FAMILIAL» ÉCOLEIERS ROMANDS ET BAVAROIS

L'initiative du secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, qui a organisé cette année pour la seconde fois des «échanges» familiaux de jeunes Suisses romands et de jeunes Bavarois, a fait semble-t-il ses preuves. Cinquante-cinq jeunes Allemands et autant de Suisses romands, Vaudois en majorité, ont participé cet été à cet échange, organisé en Bavière par le «Bayerischer Jugend-Ring» et la Croix-Rouge de la Jeunesse de Bade-Wurtemberg, et réalisé en Suisse avec l'appui notamment de la Société pédagogique vaudoise. Cette utile expérience, qui s'est terminée le 31 août par le retour de jeunes gens dans leurs foyers respectifs, a permis à tous les bénéficiaires d'avoir d'heureuses et d'intéressantes vacances. Les témoignages et les rapports qu'ils ont donnés à leur retour sont unanimes et chacun d'eux souhaite pouvoir refaire l'an prochain le voyage de cette année.

Empruntons au rapport de M. D. Vuille, instituteur à Thierrens, qui s'est particulièrement occupé de l'organisation des séjours et qui avait accepté, avec M^{lle} Estoppey, M. Porchet, instituteur à Perroy, et M. Genillard, instituteur à Payerne, de convoyer les jeunes gens, quelques détails qui pourront aider à améliorer encore cette entreprise. Un certain «décalage» eût pu sembler à craindre entre les familles suisses et allemandes. La majorité des jeunes Romands appartenaient en effet à des milieux simples, d'agriculteurs pour la plupart, alors que les jeunes Bavarois appartenaient à des milieux plus aisés, citadins pour beaucoup. L'adaptation n'en a

PROTECTION CIVILE

Après le message du Conseil fédéral

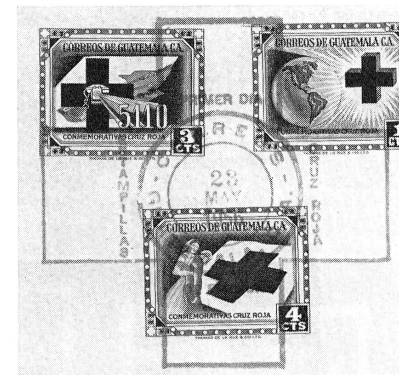
Le Conseil fédéral a adressé, le 15 mai 1956, un message à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet d'article constitutionnel sur la protection civile. L'Union suisse pour la protection des civils, après avoir pris connaissance de ce projet, a fait parvenir ses remarques et contre-propositions aux deux conseils législatifs. L'Union insiste en particulier sur la nécessité de fixer dans la constitution elle-même le principe de l'obligation du service de protection et de ses limites. La Confédération devrait être autorisée à introduire par une loi l'obligation du service de protection, cette obligation étant limitée, pour les femmes, au service dans les gardes d'immeubles. Leur enrôlement dans les services de protection locaux et d'entreprises resterait volontaire. Par contre, les hommes seraient astreints à une obligation sans limite, la loi devant fixer les limites d'âge.

A la commission du Conseil des Etats

La Commission du Conseil des Etats qui s'est réunie les 31 août et 1^{er} septembre, sous la présidence du conseiller d'Etat Schoch, de Schaffhouse, s'est ralliée au point de vue défendu par l'Union suisse pour la protection des civils à ce sujet et a rédigé un nouvel article constitutionnel qui sera soumis au Conseil des Etats lors de la session de septembre.

L'article 22bis devant le Conseil des Etats

Dans sa séance du 26 septembre, le Conseil des Etats a adopté par 20 voix, sans opposition, mais avec beau-



Trois des timbres croix-rouge émis par le Guatemala, avec l'oblitération «1^{er} jour».

coup d'abstentions, le projet d'article 22bis de la Constitution fédérale sur la protection de la population civile modifié par la commission. Un amendement tendant à exclure entièrement les femmes du service obligatoire a été repoussé par 19 voix contre 9.

La nomination des «personnes de confiance»

La Croix-Rouge suisse a nommé ses personnes de confiance dans les localités astreintes à la protection civile. Ces personnes doivent assurer la liaison entre les autorités communales, respectivement les fonctionnaires responsables de la protection des civils (chef local, chef du service sanitaire), et les sections de la Croix-Rouge suisse et des Samaritains. Elles doivent en outre prendre dès à présent conscience de la nécessité absolue de prévoir en temps de paix déjà, tous les détails de l'organisation des secours en faveur des blessés et des malades civils et militaires. Ceci est nécessaire si l'on veut que cette organisation puisse être effective et fonctionner comme il le faudrait en cas de guerre. Les personnes de confiance de la Croix-Rouge suisse doivent par conséquent s'intéresser aussi bien aux problèmes du service sanitaire civil de leur lieu de résidence en collaborant à sa création, qu'accorder leur attention aux intérêts des secours sanitaires volontaires en général. Leur collaboration sera en tout temps précieuse pour ces derniers, car nous devons intensifier le recrutement de personnel, son incorporation et sa formation. Dans ce domaine, nos personnes de confiance peuvent prendre contact avec les autorités communales en vue de recruter et d'incorporer les cadres et le personnel en général, en se rappelant que les secours sanitaires volontaires ont un pressant besoin de femmes et de jeunes filles, dont la situation familiale ou professionnelle leur permet de quitter leur domicile en cas de besoin.

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Suisse

L'oblitération «Aidez le comité international de la Croix-Rouge» (O. Ba de notre Catalogue des timbres croix-rouge suisses) a été mise en service en 1956 du 20 au 25 septembre par le bureau de Lausanne 2. L'oblitération «Helft dem Internationalen Komitee vom Roten Kreuz» (O. Bb de notre Catalogue) du 1^{er} au 25 sep-

tembre par les bureaux de St-Gall et de Bâle 2. (« Journal philatélique de Berne.»)

Colombie

Un timbre de surtaxe a été émis en faveur de la Croix-Rouge:

1956 5 centavos. Portraits d'Henry Dunant et de Santiago Samper Brush, fondateur de la Croix-Rouge colombienne, « Genève 1864 - Bogota 1902 - Cruz-Roja ».

Croix-Rouge indonésienne et de son service de transfusion sanguine. Cette émission a été affranchie avec une oblitération « 1^{er} jour »:

1956 10 s.+10, bleu clair et rouge. Cœur et croix-rouge.
15 s.+10, rose et rouge. Do.
35 s.+15, brun clair et rouge. Trousse de transfusion et flacon de sang, croix rouge.
50 s.+15, vert clair et rouge. Do.
75 s.+25, orange et rouge. Main ouverte, goutte de sang et croix rouge.
1.- Rp.+25, violet clair et rouge. Do.



Quelques-uns des timbres émis pour la Croix-Rouge en 1956: en haut, à gauche et à droite, les deux timbres russes; au milieu, le timbre roumain. En bas: Nouvelle-Guinée hollandaise, Indonésie et Yougoslavie.

Guatemala

Les postes guatémaltèques ont émis trois valeurs, sans surtaxe, en l'honneur de la Croix-Rouge.

1956 1 Centavo Mappemonde et croix rouge
3 Centavos Appareil téléphonique et croix rouge
4 Centavos Infirmière et drapeau de la Croix-Rouge.

Les postes guatémaltèques ont également émis six valeurs avec surtaxe, dont trois timbres de poste aérienne, en faveur de la Croix-Rouge du Guatemala. Le tirage a été limité. La valeur d'émission est assez élevée. Les timbres de 5, 15 et 25 centavos ont les mêmes sujets que les trois valeurs ci-dessus:

1956 5 c.+15 c., bleu clair et rouge. Infirmière et drapeau de la Croix-Rouge.
15 c.+50 c., gris foncé et rouge. Mappemonde et croix rouge.
25 c.+50 c., violet clair et rouge. Appareil téléphonique « 5. 1. 10. » et croix rouge.

Poste aérienne:

1956 35 c.+1 Q., rouge et vert. Ambulance.
50 c.+1 Q., outremer et rouge. Infirmière et hôpital.
1 Q.+1 Q., vert foncé et rouge. Infirmière et croix-rouge.

Une oblitération « 23 mai 1956, — 1^{er} jour », cercle et grande croix a été utilisée.

Indonésie

La république d'Indonésie a émis le 22 juillet une série de six valeurs avec surtaxe au bénéfice de la

Philippines

Les postes des Philippines ont émis le 30 août deux timbres pour le cinquantième de la Croix-Rouge nationale:

1956 5 centavos, violet et rouge. Infirmière et Croix-Rouge.
20 centavos, gris brun et rouge. Infirmière et Croix-Rouge.

Roumanie

La République populaire de Roumanie a émis un timbre en l'honneur du 2^e congrès de la Croix-Rouge roumaine:

1956 55 bani, gris olive et rouge. Secouriste croix-rouge et croix rouge, « Alii-lea congres al Crucii Rosii a R. P. R. — 7-9 VI 1956 ».

Yougoslavie

Selon sa coutume, la Yougoslavie a émis deux nouveaux timbre-taxe en faveur de sa Croix-Rouge nationale, l'un pour le courrier ordinaire, l'autre pour le courrier insuffisamment affranchi.

1956 2 (Dinars) brun-noir et rouge. Maison détruite par une avalanche.
1956 2 (Dinars), brun-noir et rouge. Maison détruite par une avalanche - « Porto ».

POUR LUTTER CONTRE LE BRUIT

Création d'une Ligue suisse contre le bruit

L'assemblée constitutive d'une *Ligue suisse contre le bruit* a eu lieu à Zurich sous la présidence du professeur Karl Oftinger. Cette société entend grouper tous ceux — et ils sont chaque an plus nombreux croyons-nous! — qui voient dans l'accroissement constant du bruit un danger pour la santé et le bien-être. Des sections cantonales ou locales seront constituées. Voilà une excellente initiative et à laquelle nous ne pouvons que nous associer.

*

L'ORGANISATION DU SAUVETAGE EN MONTAGNE

Un hélicoptère à la disposition du pilote Hermann Geiger

La campagne entreprise par une importante Association suisse de coopératives pour l'achat d'un hélicoptère destiné à la Garde aérienne suisse de sauvetage et qui sera confié au pilote valaisan Hermann Geiger, a permis de récolter une somme de 488 538 fr. L'hélicoptère acquis grâce à ce montant arrivera en Suisse dans le courant de l'hiver.

*

La tâche des services officiels en matière de sauvetage

Le Conseil fédéral, répondant à une question écrite d'un conseiller national bâlois, a déclaré que la Suisse possédait, grâce à l'initiative privée, plusieurs organisations en mesure d'exécuter des opérations de secours et de sauvetage en montagne:

Près de cent vingt postes de secours du Club alpin suisse sont constamment prêts à entrer en action. De son côté, la Garde aérienne suisse de sauvetage dispose de parachutistes, d'avions et d'hélicoptères, à l'aide desquels une aide efficace peut être prêtée aux sinistrés dans de très courts délais. Enfin des avions, équipés de skis, existent à Sion, à Samaden et à Genève. Aux quatre hélicoptères actuellement en service s'ajoutera prochainement celui qu'achètera l'Union suisse des coopératives de consommation.

Pour favoriser le développement du sauvetage en montagne, par voie aérienne, l'Office fédéral de l'air a organisé trois cours d'atterrissage sur des glaciers, qui ont permis à Hermann Geiger d'initier une vingtaine de pilotes à sa technique. Un quatrième cours aura lieu en 1957.

D'après la législation actuelle, les tâches incombant à la Confédération dans le domaine du sauvetage se limitent à l'organisation du service de recherches et de sauvetage de l'aéronautique civile.

Par conséquent, le Conseil fédéral estime que la Confédération devra continuer à encourager et à soutenir les personnes et les organismes privés qui se tiennent prêts à porter des secours en montagne, mais qu'il ne lui incombe pas de leur fournir tous les moyens qui leur sont nécessaires.

On ne peut qu'approuver, semble-t-il, cette façon de voir et de faire.

*

NOUS AVONS LU...

...*Revue suisse des infirmières*, Soleure, juillet 1956: Aspects sociaux des maladies rhumatismales, par le docteur Roland Chapuis.

*

...*Revue suisse des infirmières*, Soleure, août 1956: Aspects sociaux des maladies rhumatismales (fin), Dr Roland Chapuis; Les rayons en médecine et le travail de l'infirmière, Mlle L. Luchting.

*

...*Revue suisse des infirmières*, Soleure, septembre 1956: Le service d'aide familiale, par Mme A. Irmay.

*

...*Le monde et la Croix-Rouge*, Genève, avril-juin 1956: Présence de l'œuvre d'Henry Dunant à l'exposition de Bruxelles de 1958, baron van Zeeland; Les soins au foyer en France et au Portugal, Mlle L. Petschnigg; Les juniors d'Asie, G. Tracewski.

*

...*Revue internationale de la Croix-Rouge*, Genève, août 1956: Mission du C. I. C. R. en Algérie; De l'application et du contrôle des Conventions de Genève de 1949; Les principes de la Croix-Rouge (fin), par M. Jean-S. Pictet.

*

...*Chronique de l'Organisation mondiale de la santé*, Genève, juillet 1956: Les infirmières et les visiteuses d'hygiène, leur formation et leur rôle dans les services de santé.

*

...*Chronique de l'Organisation mondiale de la santé*, Genève, août 1956: Lutte contre le trachome; Un nouveau problème de toxicomanie; L'action internationale pour l'abolition de l'héroïne, etc.

*

...*Faim et soif*, revue des « Amis de l'abbé Pierre », Paris, n° 13: La grande misère des campagnes françaises; comment vivent l'ouvrier agricole, le saisonnier, le petit exploitant, le métayer, le paysan ouvrier, l'artisan rural.

*



Wenger
LES BONNES PÂTES
ALIMENTAIRES
WENGER & HUG S.A. GÜMLIGEN ET KRIENS

H. FRITSCHI S.A., ZWILLIKON ZH

se recommande pour ses

tissus de coton et lin

velours et peluches

pour la literie, les vêtements de travail, doublures, molleton, à usage technique, tentes et bâches, etc. jusqu'à 240 cm. Velours de confection et d'industrie

Vente uniquement en gros



Tissus variés en tous genres
Mouchoirs, Essuie-mains
Linges de cuisine
Tabliers, Flanelle, Popeline

a c h a t s a v a n t a g e u x c h e z

**Fröhlich,
Brunschweiler & Co. S. A.
Ennenda / Glaris**
Téléphone (058) 5 20 26